



LIGNEROLLES

1900/2000



BULLETIN MUNICIPAL MARS 2000 N° 17

SOMMAIRE

Infos pratiques	P. 2	Les jeunes à Lignerolles	P. 11
Éditorial	p. 3	Les temps forts de l'année	P. 12 à 13
La vie communale	P. 4 à 6	L'école : centre de vie	P. 14
Conseil municipal	P. 7	Histoire de la mairie	P. 15
Les comptes de la commune	P. 8 à 9	L'année en chantier	P. 16 à 17
Action sociale	P. 10	Vie associative	P. 18 à 21
		Informations	P. 22

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél : 04 70 51 51 05 - Fax : 04 70 51 58 05

LUNDI	9 h - 12 h	13 h - 16 h
MARDI	9 h - 12 h	
JEUDI	9 h - 12 h	13 h - 15 h
SAMEDI	9 h - 12 h	

PERMANENCES DU MAIRE :

SAMEDI de 10 h à 11h 30 et sur rendez-vous
Rencontre avec les adjoints : sur rendez-vous

ÉCOLE

Tél. 04 70 51 56 60

Les enfants sont scolarisés dès 5 ans et jusqu'au CM2.
Transport gratuit pour les enfants à la maternelle
Jean Renoir

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 70 51 40 68

Horaires d'ouverture :

MERCREDI	14 h - 18 h
JEUDI	16 h - 17 h
SAMEDI	9 h - 12 h

Inscription : Adulte : 20 F - Enfant : 10 F

GARDERIE :

de 7 h 30 à 9 heures et 16 h 30 à 18 heures
Tarif : 8 F par jour.

CANTINE : Pour les enfants scolarisés à Lignerolles

Tarifs : - 9,70 F par repas
pour un quotient familial inférieur à 25 980 F
- 11,15 F par repas
pour un quotient familial compris entre
25 980 et 89 650 F
- 12,50 F par repas
pour un quotient familial supérieur
à 89 650 F

TRANSPORT SCOLAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES) :
tous les établissements de Montluçon sont desservis.

SERVICE SOCIAL

Sur notre commune il est assuré par
le Centre Médico Social de Montluçon

Tél. 04 70 08 04 81

Une permanence mensuelle est assurée en mairie
de Lignerolles, tous les premiers lundis du mois
de 14 h à 15 h 30.



Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ce nouveau bulletin retraçant l'activité municipale au cours de l'année 99 et ouvrant des perspectives vers la réalisation des équipements nécessaires à la vie de la collectivité.

La nouvelle école et le Centre de Ressources ont ouvert leurs portes au printemps.

Surfer sur le web est désormais possible à Lignerolles et vous êtes conviés à participer à "La fête de l'Internet", organisée par le Conseil Général, samedi 18 mars de 10 heures à 12 heures au Centre de Ressources.

Cependant, la préoccupation majeure sur notre commune demeure l'assainissement. L'étude de zonage a débuté en janvier 2000 ; elle doit nous indiquer les réponses les mieux adaptées pour chaque village. Le chantier d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur une partie du centre-bourg s'achève. Enfin les plaques des noms de rues ainsi que les numéros vont être installés. Vous recevrez alors le libellé de votre "nouvelle adresse".

Nous ne devrions pas terminer l'an 2000 sans poursuivre la modernisation de nos bâtiments publics avec la rénovation intérieure de la mairie. Les plans ainsi qu'un historique vous sont présentés dans ce bulletin.

Dans le cadre du "Contrat Éducatif Local", les jeunes se voient offrir par les associations de la commune signataires, une palette variée d'activités culturelles et sportives. Avec le Centre Communal d'Action Sociale, pour la première fois, nous avons reçu les personnages du 3e âge, samedi 18 décembre : après midi de rencontre fort sympathique qui s'est conclue par la remise du traditionnel colis de Noël.

Persuadés qu'un projet n'a d'avenir que s'il est élaboré à partir d'une réflexion commune, nous vous avons invités à débattre en plusieurs occasions et nous sommes allés à votre rencontre lors des "visites de villages". Débattre, échanger, participer, devenir acteur... pour mieux vivre ensemble. La commune est l'espace privilégié pour exercer notre citoyenneté et améliorer notre cadre de vie. Nous veillerons à ce qu'elle le reste, tout en nous engageant dans les évolutions futures.

En effet, les questions que sont, par exemple, l'emploi, le développement économique et touristique, la santé, le logement, la culture... se déclinent sur un territoire plus vaste. La loi du 12 juillet 1999 incite les communes à se regrouper autour de projets communs dans une "communauté d'agglomération" (plus de 50 000 habitants) ou une "communauté de communes" (moins de 50 000 habitants). Se rassembler pour "peser" face à nos interlocuteurs que sont le Département, la Région, l'État et la Communauté Européenne, se rassembler sur des bases de solidarité et de complémentarité entre nos communes pour une pertinence de vue et une meilleure efficacité : est-ce un défi que nous ne pourrions pas relever ? Je ne le pense pas.

Si je reste persuadée que la Commune a sa vocation propre, la structure intercommunale est l'outil qu'il nous faut, à l'aube du 3e millénaire, pour donner un élan nouveau à notre région. Vous serez invités prochainement à venir débattre de ce sujet si important pour l'avenir de notre commune.

Pour que cette année 2000, année charnière entre deux millénaires, reste dans la mémoire de la commune, les enfants ont planté "l'arbre de l'an 2000" samedi 12 février, aux abords de l'école.

Je souhaite qu'elle soit également, pour chacune et chacun, riche en projets personnels et collectifs.

Mireille SCHURCH,

DU NOUVEAU DANS LA COMMUNE !



Départ à la retraite de M. Michel

Quand sonne l'heure de la retraite pour un de ses membres, le personnel communal rajeunit.

En 1999, la moyenne d'âge est passée de 40 ans à 36 ans ! Monsieur Michel notre cantonnier a fait valoir ses droits à la retraite. Arrivé dans notre commune avec sa famille, il a assuré pendant longtemps l'entretien du "Château de la Garde" avec sa femme. En mars 1986, il est embauché comme cantonnier par la commune pour un service de 7 heures par semaine. Les besoins croissant dans le domaine de l'entretien des espaces verts et bâtiments ont peu à peu augmenté son poste de travail. Arrivé à 60 ans, c'est donc légitimement que Monsieur Michel quitte son service, souhaitons-lui une longue et heureuse retraite.



M. Jean-Pierre Piette

Son successeur est bien connu des lignerollais ; Jean-Pierre Piette, 32 ans, est un enfant de la commune puisqu'il a passé son enfance à la Garde en fréquentant l'école de Lignerolles puis le lycée agricole de Larequille. Il habite maintenant au Breuil, occupe le poste à temps plein pour le service de la commune et garde toujours le

même goût pour l'agriculture. Bienvenue et bon courage pour travailler à valoriser et entretenir notre patrimoine.

Le personnel communal c'est aussi 6 personnes que vous connaissez bien à travers leur service : Mme De Monte Michelle, secrétaire de mairie, Mme Buvat Annie, agent d'entretien et cantinière, Mme Chambenoit, agent d'animation à la garderie, Mlle Lajoie Janique, agent d'animation pour la surveillance de la cantine et deux "Emplois Jeunes" : Mlle Maillary Marie pour l'accueil et la communication à la mairie, le transport scolaire, l'aide aux activités des élèves au sein de l'école primaire et pour la gestion et l'animation de la bibliothèque, M. Desmazières Didier pour la valorisation des espaces verts.

L'équipe pédagogique s'est aussi partiellement renouvelée avec la nomination à l'école de Monsieur Rémi Puzenat.

Après avoir débuté sa carrière dans la région parisienne cet instituteur de 34 ans revient dans un département qu'il connaît bien puisque sa famille est originaire de Dompierre sur Besbre.

M. Rémi Puzenat, instituteur



Discrètement mais sûrement ce jeune sportif s'est vite intégré dans ses fonctions et dans la vie associative de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une riche carrière chez nous.



Votre coiffeuse à domicile
pour toutes prestations

BOSC

la coiffure chez vous

NICOLE

Tél. 04 70 03 81 47 - Port. 06 85 20 42 62

Pour vos rendez-vous appelez avant 8 h, entre 12 h et 13 h ou après 20 h

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Guy MEILLEROUX

Les tournées ont lieu tous les jeudis après-midi
Couraud - DOMÉRAT - Tél. 04 70 64 20 42

4 élèves de l'école partent en 6e



Quitter l'école primaire pour le collège est une étape importante dans la vie d'un enfant ; découvrir un univers plus large et entrer dans l'adolescence.

Afin de marquer ce passage et pour qu'ils conservent un souvenir de l'école de Lignerolles, le conseil municipal a remis en juin un dictionnaire aux 4 élèves du CM2 : Alison Martins, Thomas Ducoult, Gaëtan Aubret et Arthur Peroux.

LA CULTURE À LIGNEROLLES

Répétition de Dom Juan

1999 restera une année culturelle pour notre commune.

Théâtre : en collaboration avec le Conseil Général, le conseil municipal a accueilli le Footsbarn Théâtre le 19 juin sur le terrain communal devant la salle Louis Tripier. Avec l'aide des lignerollais, les saltimbanques se sont installés puis ont répété tout l'après-midi.

À la tombée de la nuit, la représentation de "Don Juan" a ravi les 200 spectateurs rassemblés frileusement sur les gradins. Du grand théâtre joué par une troupe de renommée internationale dans des conditions que n'aurait pas reniées Molière !



BIBLIOTHÈQUE



Le coin enfant de la bibliothèque

Avec le déménagement au Centre de Ressources Informatif, la bibliothèque a pris une autre dimension. Installée dans des locaux neufs et adéquats elle regroupe un fonds communal acquis par subventions municipale, régionale et de nombreux dons. Le dépôt de la Bibliothèque Départementale de Prêt vient toujours le

renouveler et le compléter 3 fois par an. Le prêt de livres s'est enrichi d'un rayon médiathèque proposant cassettes audio, C.D. et cassettes vidéo.

Mlle Marie Maillary, a suivi une formation auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt elle gère et anime ce lieu déjà bien fréquenté. Lors des vacances scolaires, une heure de conte se met en place... Pour consulter les différents ouvrages, CDRoms ou travailler sur ordinateur, vous pouvez profiter des horaires d'ouverture : mercredi de 14 h à 18 h, jeudi de 16 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h.

À l'occasion de l'installation de la connexion internet dans ce centre de ressources, la municipalité offre 3 séances d'initiation à Internet. Elles se dérouleront les samedis 4 mars de 10 h à 12 h, 11 mars de 14 h à 16 h et 18 mars de 10 h à 12 h. Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie.

Les efforts conjugués des bénévoles et du Conseil Général pendant les 10 années passées se sont concrétisés par un équipement professionnel ouvert sur le XX^e siècle.

A LA RENCONTRE DES VILLAGES



En juin 99, Madame le maire accompagnée d'adjoints et conseillers municipaux de chaque village a fait le tour de la commune.

A chaque étape, les habitants ont exposé problèmes et interrogations.

L'équipe municipale en a pris note et présenté les grandes lignes des aménagements prévus.

Sur la Place de Mont

Au Petit Cougour

Les principaux soucis pour tous restent l'assainissement et la circulation routière.

Des rencontres fructueuses et souvent chaleureuses qui ont témoigné d'un réel intérêt de nos compatriotes pour la "cause commune".

Une expérience à renouveler.



TEMPÊTE

Notre région n'a pas été trop touchée par la tempête du 27 décembre, mais les arbres couchés, les toits et tuiles envolés et la coupure de courant pendant plus de 12 heures ont quand même gêné les lignerollais et leurs activités.

Grâce aux efforts des différents services EDF, DDE, employés municipaux aidés des volontaires et des artisans, tout est rentré rapidement dans l'ordre pour nous.

Un grand merci à tous ceux qui ont oeuvré sans relâche pendant cette période dans notre région mais aussi dans le pays.

Décisions du conseil municipal, du conseil général ou des syndicats intercommunaux dont nous sommes membres, voilà des nouveautés touchant notre commune.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis quelques années, le SICTOM de la région Montluçonnaise s'est engagé dans la collecte sélective par apport volontaire en mettant en place des points propres dans chacune des communes adhérentes et en ouvrant des déchetteries.

Aujourd'hui, ce sont près de 200 containers "verre", 200 containers "papier" et quatre déchetteries (Domérat, Commentry, Prémilhat, Marcillat-en-Combraille) qui constituent ce dispositif de collecte.

En 1998, il a été trié et recyclé sur l'ensemble du SICTOM 1050 tonnes de papiers journaux soit 10 kg/hab/an, 1750 tonnes de verre soit 17 kg/hab/an.

En dix-sept ans, la production d'ordures ménagères des foyers a progressé de 50 %. Actuellement, une personne produit 420 kg de déchets/an dont 40 % d'emballages. Or de nombreux emballages ménagers sont recyclés.

Le traitement des ordures ménagères coûte cher (environ 130 000 F pour la commune de Lignerolles en 1999). Mais chacun d'entre nous peut agir afin de maîtriser le coût, parce que tout ce qui est recyclé n'est plus à éliminer.

Aussi, l'an 2000 verra la réalisation d'une cinquième déchetterie à Montmarault et à compter du premier avril chaque point propre comprendra un container supplémentaire "emballages ménagers".

LE TRI C'EST L'AVENIR !

RECOMMANDATIONS :

Dans le container "papiers"

* **Vous pouvez mettre :** les journaux, magazines, prospectus, annuaires, etc.

* **Sont interdits :** les papiers gras ou salis

Dans le container "verres"

* **Vous pouvez mettre :** les bouteilles, bocaux, pots, etc.

* **Sont interdits :** faïence, porcelaine, vaisselle, pare-brise, miroirs, etc.

Dans le container "emballages ménagers"

* **Vous pouvez mettre :** les bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques (boisson), cartonnettes, etc.

* **Sont interdits :** les sacs et films en plastique, bouteilles d'huile, pots de yaourt, barquettes et polystyrène, etc.

A la déchetterie :

* **Vous pouvez mettre :** les déchets végétaux (gazon, taillage d'arbres, déchets de jardin), les encombrants (télévision, matelas, appareils ménagers, etc.) la ferraille et métaux non ferreux, le verre, les gravats, les huiles de vidange ; les piles et batteries.

* **Sont interdits :** les ordures ménagères, les médicaments.

Ramassage des encombrants :

Les objets encombrants doivent être sortis la veille au soir de la collecte. Le prochain ramassage est fixé le 18 septembre 2000.

Enlèvement des épaves de voitures :

Les objets très volumineux en ferraille, les vieilles machines agricoles et vieilles chaudières qui sont en principe assez lourds seront enlevés en même temps que les épaves automobiles.

Le SICTOM passera le 16 mars et le 24 août (obligation de s'inscrire en mairie).

Dernière minute ! La collecte des ordures ménagères a désormais lieu le mercredi matin pour toute la commune.

PROMENADE ET RANDONNÉE

Le Conseil Général a décidé la remise à jour du "plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée".

Ce nouveau "PDIPR" se veut un instrument de développement touristique et de valorisation du "Pays d'Allier".

Dans le département, trois sites pilotes ont été retenus dont celui du Pays d'Huriel élargi au Nord avec les communes d'Audes, Vallon en Sully,

Nassigny et Reugny et au Sud avec les communes de Lignerolles, Teillet Argenty, Prémilhat, Lamaids, Quinssaines et Lavault-Ste-Anne.

Ce travail de mise aux normes des itinéraires sera suivi par la mise en place d'un balisage harmonisé sur les 20 communes concernées et la réali-

sation d'un topo-guide présentant les itinéraires qui auront été retenus.

Cette démarche sera ensuite étendue à tout le département de l'Allier.

Une opportunité pour valoriser et mieux faire connaître les Gorges du haut Cher à Lignerolles.

BUDGET FONCTIONNEMENT

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 2 412 208 Francs.

Il est en augmentation par rapport au budget 1998 en raison d'un bon excédent de fonctionnement des années antérieures auquel vient s'ajouter la vente d'un terrain communal, allée des Mignottes.

Le second terrain a été vendu 94 710 F T.T.C., et la somme sera encaissée au budget 2000.

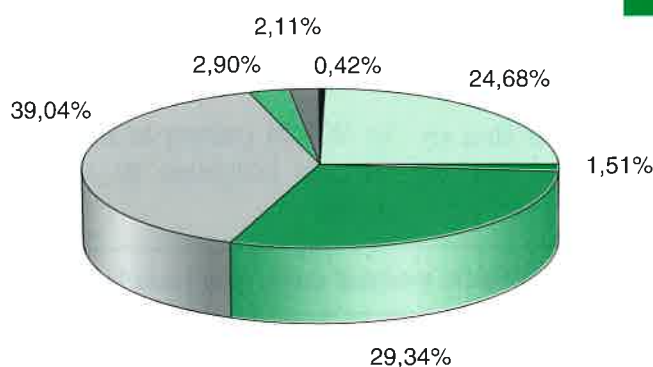
RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT : 2 412 208 F

Produits des services du domaine	36 400	1,51 %
Impôts et taxes	707 594	29,34 %
Dotations/subventions/participations	941 669	39,04 %
Autres produits de gestion	51 000	2,11 %
Atténuation de charges et Autres produits financiers	10 108	0,42 %
Produit exceptionnel	70 000	2,90 %
Excédent antérieur de fonctionnement	253 802	24,68 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 412 208 F

Charges à caractère général	547 089	22,68 %
Charges de personnel et frais	661 476	27,42 %
Autres charges de gestion courante	457 614	18,97 %
Charges financières	90 340	3,75 %
Dépenses imprévues	20 000	0,83 %
Virement à la section d'investissement	635 689	26,35 %

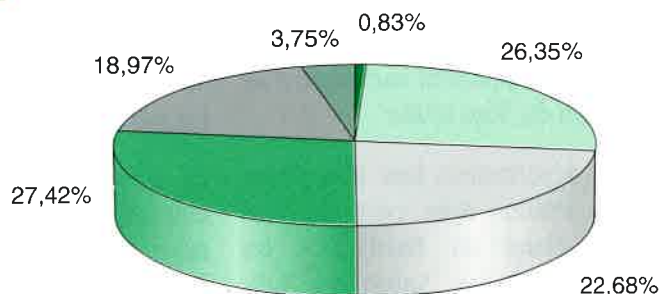
RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT



- n Atténuation de charges
- Excédent antérieur
- Produit des services
- Impôts et taxes
- n Dotations
- Produits exceptionnels
- n Autres produits

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses imprévues
- Virement à la section investissement
- n Charges générales
- Frais de personnel
- n Gestion courante
- Charges financières



BUDGET INVESTISSEMENT

En investissement, le programme école-centre de ressources s'est achevé ; des travaux de voirie, signalétique, aménagement d'espaces se poursuivent : écoulement des eaux pluviales route des Agrôles, viabilité des terrains communaux allée des Mignottes, aménagement d'une réserve incendie à la mothe, installation des plaques des noms de rue et bientôt transformation de l'ancienne décharge en zone boisée.

BUDGET 98 (Restes à réaliser)

Mobilier C.R.I.	100 000 F
École	820 157 F
Voirie	33 268 F
Bâtiments	44 490 F
Achat matériel mairie	2 200 F

PROGRAMMES 99

Mobilier école	7 000 F
Construction école	103 000 F
Voirie	37 758 F
Matériel mairie	2 006 F
Réaménagement mairie	327 673 F
Aménagement décharge	35 000 F

ASSAINISSEMENT BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal a commandé une étude qui doit conduire à un plan de zonage d'assainissement. Ce plan renseignera sur les priorités des travaux à réaliser, leur coût et la solution la mieux adaptée à chaque village, pour le traitement des eaux usées.

C'est un vaste chantier long et coûteux mais indispensable, qu'il faudra engager par la suite au rythme des possibilités budgétaires.

EN FONCTIONNEMENT :

RECETTES 1999

Redevances, assainissement	29 000 F
Contribution des communes	42 845 F
Eaux pluviales, Produits except.	
sur opération de gestion	51 855 F
Excédent antérieur reporté	35 461 F

Total 88 239 F

DÉPENSES 1999

Entretien réparation	3 000 F
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 500 F
Rémunération personnel	1 000 F
Intérêts des emprunts	38 700 F
Dotation aux amort., provenant	
des charges exploitations	41 039 F

Total 88 239 F

EN INVESTISSEMENT :

Plan de zonage d'assainissement pour un montant de 84 420 F TTC, subventionné à 80 % sur le HT soit 54 700 F ; la part communale s'élève à 29 720 F.

Garage J. KOLLMANN

**ENTRETIEN - RÉPARATIONS
OCCASIONS TOUTES MARQUES
Lignerolles - Tél. 04 70 51 53 67**

FRANCK DESCHAMPS IMPRIMEUR



12, rue Denis-Papin
Tél. 04 70 05 51 91
3, bd de Courtais
Tél. 04 70 05 05 27
MONTLUÇON

AU C.C.A.S.



Le Centre Communal d'Action Sociale intervient ponctuellement pour aider les personnes en difficulté mais aussi, en fin d'année pour honorer les aînés et les enfants nés dans l'année.

Une après midi de détente et d'amitié pour les aînés.

ans. Cette initiative a été une réussite totale et plus de la moitié des 47 colis ou cadeaux ont été distribués au cours de cet après midi. Les personnes qui n'avaient pu se déplacer n'ont pas été oubliées pour autant.

Une autre réception était destinée aux bébés nés en 1999 et leurs parents. Ces 5 enfants du XXIème siècle ont reçu un livret épargne de la poste. ➤



INFORMATION

AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES PERSONNES ÂGÉES

Le Conseil Général de l'Allier apporte une aide financière aux personnes âgées pour l'amélioration de l'habitat. Elle concerne les personnes retraitées non imposables sur le revenu.

Les travaux doivent concerner l'habitation principale du demandeur, propriétaire ou locataire, et permettre une amélioration du confort du logement existant ou un agrandissement, aménagement nécessaire à la vie courante. Le montant de l'aide est égal à 20% T.T.C. des travaux avec un minimum de 1000 F et un maximum de 10 000F. La demande est à faire sur imprimé spécial avant la réalisation des travaux, à partir des devis d'artisans. La mairie vous fournira tous les renseignements complémentaires, tant sur la nature des travaux subventionnables que sur la démarche administrative.

FOYER DES COUPANCES



Lieu idéal pour les retraités seuls ou en couple.

Ils se retrouvent avec d'autres personnes dans une ambiance chaude, amicale et sécurisante tout en préservant leur indépendance.

Prix pour une personne : 190 Frs/jour

Prix pour un couple : 267 Frs/jour

Allez le visiter, vous serez charmé : une lueur d'espoir pour nos "vieux jours".

Pour tous renseignements téléphoner au 04.70.64.06.25

LES JEUNES À LIGNEROLLES



Les activités des enfants et adolescents pour les périodes péri et post scolaires ont fait l'objet d'un projet global pour l'année 1999 dans le cadre d'un Contrat Éducatif Local.

Après un sondage en direction des enfants et adolescents, les parents, les enseignants, les associations et la mairie réunis dans un comité de pilotage, ont mis en place des activités sportives et culturelles subventionnées par le Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et la Direction Régionale des Activités Culturelles.

Les activités sportives, tournées vers les enfants et pré-adolescents ont connu un grand succès.

Gymnastique, tennis, escalade, canoë kayak, équitation, pêche, stage multisports, autant d'activités que les jeunes ont pu appréhender, approfondir sous la conduite d'animateurs qualifiés et des bénévoles d'associations.

Maîtrise de soi, respect des autres, apprentissage de la vie collective ; autant de défis que les jeunes ont dû relever.

initiation à l'escalade au Rocher de Lignerolles

L'approche culturelle s'est faite cette année par le Théâtre ; un monde nouveau que les adolescents ont découvert à travers répétitions et représentations de 2 troupes prestigieuses : le Footsbarn Théâtre et les Fédérés.

L'éducation à la citoyenneté entreprise par la mairie à travers l'utilisation du chalet était sans doute le projet le plus ambitieux.



initiation au canoë au Moulin Mercier



Bâtir et accepter un règlement, respecter les autres et le matériel autant d'étapes tout aussi difficiles à franchir pour un groupe d'adolescents qu'indispensables pour devenir des adultes responsables.

Aussi pour laisser les choses se construire progressivement, cette action sera aménagée et poursuivie cette année.

Le projet 2000 a reconduit les actions existantes et mis l'accent sur le volet culturel.

l'art de la pêche à la mouche

INAUGURATION DE L'ÉCOLE CRI

Face à la mairie, le nouveau bâtiment rassemblant les 2 classes et le CRI termine la construction de la place. ▼



Monsieur le Préfet entouré des personnalités coupe le ruban tricolore sous l'œil attentif des enfants. ▶



◀ Madame Grenouillat, directrice de l'école, guide la visite des locaux et les enfants rencontrent enfin les personnalités tant attendues. ▼



Après les salles de classe les invités découvrent la bibliothèque centre de ressources informatif à travers livres et expositions. ▼



À la fin de la cérémonie, les discours se déroulent devant une assistance nombreuse. ▶



18 SEPTEMBRE 99 UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE À LIGNEROLLES

Le 18 septembre 1999 restera longtemps dans la mémoire collective de notre commune : cette belle journée ensoleillée a vu l'inauguration officielle de l'école centre de ressources informatif. Même si les enfants occupaient déjà les lieux, la population était nombreuse à vouloir visiter les installations et fêter l'événement. Construire une école dans une petite commune n'est pas fréquent dans notre région où la démographie ne penche pas vers la jeunesse, ni à Lignerolles où c'est seulement la troisième fois en 120 ans. Le thème des Journées nationales du patrimoine fixé cette année sur le patrimoine citoyen a été le déclic pour élargir cette manifestation : l'école n'est-elle pas le creuset dans lequel se fondent tous les enfants avant de devenir les citoyens de notre pays ? Aussi, l'idée lancée au conseil municipal de bâtir, dans les anciens locaux, une exposition autour de l'école a eu un large écho dans l'assemblée comme dans la population.

C'est donc une double inauguration que M. Philippe Grégoire, préfet de l'Allier nous a fait l'honneur de présider au cours de la matinée du 18 septembre, accompagné de M. Jean-Louis Wiant, sous-préfet de Montluçon, M. Pierre Goldberg, député de l'Allier, M. Jean-Claude Mairail, président du conseil général, Mme Annie Messieux, inspectrice de l'Éducation Nationale .



EXPOSITION : "UN SIÈCLE D'ÉCOLE À LIGNEROLLES"

◀ Dès le mois de mai, anciens instituteurs, élèves et parents d'élèves se sont réunis régulièrement ; photos de classe, livres et cahiers, cartables et plumiers, autant de souvenirs qu'il a fallu retrouver, classer et utiliser au mieux.

Les locaux de l'école du haut pratiquement inchangés depuis leur construction ont facilité la mise en place. L'écolier en tenue, semble guider le visiteur à travers le vestiaire et ses photos de classe, la réserve où se rangeaient paniers et gamelles de cantine, la salle de classe où chacun peut retrouver des souvenirs. ▶

Lors de l'Inauguration, les personnalités ont été très intéressées par la construction et le contenu de l'exposition. ▼



Mais sitôt la porte de classe franchie ils retrouvent avec plaisir une place sur les bancs de l'école et l'écriture à la plume sergent major. ▼

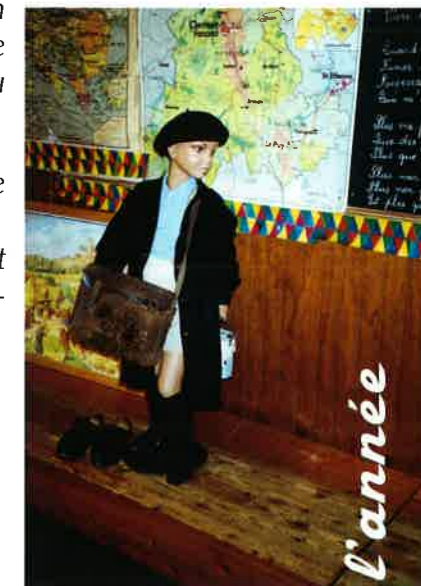


Les anciens élèves venus nombreux et souvent de loin pour retrouver classe et camarades ont grandement

contribué au succès de l'exposition qui s'est prolongée pendant plus d'un mois.

◀ Pour l'occasion, les anciennes institutrices ont repris du service et chaque jour d'ouverture a eu son programme ; leçon de morale, écriture, calcul mental, dictée, problème et récréation. Les élèves repartent avec leur page de cahier d'écriture !

Mais les bonnes choses ayant une fin, il a fallu démonter l'exposition, et ranger les souvenirs. Mais on s'est promis de se retrouver plus nombreux encore en 2000 !



L'ÉCOLE : CENTRE DE VIE



A saint-Martinien, le maître verrier explique aux enfants toute la difficulté de son art.

Comme chaque année, les enfants sont sortis à plusieurs occasions de leur milieu rural pour produire ou assister à quelques spectacles. En mars, c'est la troupe des "3 chardons" qui a emmené avec ses marionnettes les Petits au pays d' "Anga, fil du feu" au théâtre municipal. Les grands sont allés écouter de la musique sud américaine "Andillano" au théâtre municipal. Les plus jeunes ont aussi assisté au spectacle "Petit Paul au pays de tous les dangers" destiné à la prévention des accidents domestiques et proposé gratuitement par la MAIF.

En mai, le voyage scolaire en relation avec le projet d'école sur l'environnement a conduit les enfants à Montluçon et aux alentours : visites de la maison de l'eau et de la pêche, d'un élevage de chevaux et démonstration chez un maître verrier à Saint Martinien. Sans oublier le pique-nique au parc Saint Jean où les jeux ont fait la joie de tous !

En juin, tous sont allés à Prémilhat où avait lieu un rassemblement d'élèves du secteur pour la création d'une chorale. Un spectacle musical a clos l'après-midi. Les petits se sont affrontés avec leurs camarades de Montluçon et Terjat au cours du défi-lecture au parc des llets.

Et l'année scolaire s'est terminée à Prémilhat encore, le 26 juin avec la "journée sport". Nos enfants ont bien défendu les couleurs de Lignerolles lors de la course d'endurance.

Diverses activités ont eu lieu aussi chez nous, au CRI :

Un samedi de juin, une sympathique rencontre a eu lieu avec les collégiens de J.-J. Soulier. Ils sont venus spontanément avec les instruments du collège initier les enfants de l'école à l'écoute musicale. Ce jour-là, Jean Davier qui accompagnait les ados en a profité pour faire une approche technologique sur la notion de "bruit".



Devant les parents attentifs, les enfants s'adonnent au chant choral.



Une petite leçon de technologie avec comme thème le bruit.

Un autre week-end, les parents et les aînés ont été invités à venir écouter chants et poésies, à découvrir les réalisations en art plastique, ceci dans le cadre de la quinzaine des arts. Et bien sûr l'activité piscine s'est poursuivie tous les jeudis du troisième trimestre à Nérès. Trois parents agréés ont encadré bénévolement ces sorties.

Tout au long de l'année les enfants ont vu grandir leur école mais le jour le plus marquant de l'année 99 restera bien sûr le 26 avril où les parents ont fêté l'installation dans l'école neuve. Une autre journée restera dans la mémoire de tous les Lignerollais et plus particulièrement dans celle des plus jeunes, c'est celle du 18 septembre où a eu lieu l'inauguration de l'école en présence de nombreuses personnalités.

Puzenat qui vient de la région parisienne. Il a fait connaissance avec les 15 enfants de la grande classe. La petite classe compte cette année 20 élèves, dont 10 CP.

À la rentrée 99, Emmanuelle Lorée a laissé la place à Rémi

En décembre a eu lieu le traditionnel rendez-vous avec le club du 3e âge. Et un Noël riche en surprises est venu clore cette année 99 avec un spectacle inattendu : une douzaine de parents sont montés sur les planches pour produire une pièce qu'ils ont créée et que tous les spectateurs ont bien appréciée. Les enfants n'ont pas voulu être en reste, ils ont eux aussi joué des saynètes. Il s'est donc établi un riche échange entre parents et enfants que tout le monde n'est pas prêt d'oublier.

À noter : la coopérative scolaire s'est enrichie avec la vente des tables de l'ancienne école et de vieux livres. Les enfants remercient la municipalité qui a fait don de la somme récoltée à la caisse de l'école. Cet argent servira à organiser un voyage scolaire plus riche en visites.

HISTOIRE DE LA MAIRIE



Mairie école de 1913 à 1957

Après la construction de l'école-Centre de Ressources Informatif, la restructuration des bâtiments communaux se poursuit peu à peu ; 2000 verra Lignerolles se doter d'une mairie plus fonctionnelle pour tous, secrétaires, élus et public.

La mairie existe en principe depuis la Révolution Française qui a donné naissance à une nouvelle circonscription administrative : la commune. Pourtant les archives de Lignerolles sont peu explicites sur son emplacement ; La "mairie" mentionnée dans les actes d'État Civil n'était sans doute que le domicile du maire ou de l'Officier public élu pour dresser les actes. Les dossiers administratifs n'existaient pas encore et les documents se limitaient aux registres de naissances, mariages et décès.

Avec l'obligation d'entretenir une école en 1833, le petit bâtiment situé à l'emplacement de l'actuelle mairie a sans doute assuré toutes les fonctions dans ses deux pièces ; école, logement de l'instituteur et mairie car à partir de cette date le maire mentionne que les mariages ont lieu en la "maison commune".

Quand en 1876 le Conseil Municipal décide de construire un bâtiment neuf pour abriter une nouvelle classe et un

logement d'instituteur, une pièce y est prévue pour la mairie. Située à l'étage dans le logement, cette salle est peu commode dans son utilisation. En 1913, après de nombreuses discussions, le Conseil Municipal s'installe dans l'ancien logement à côté de l'école du bas. Même si le bâtiment est reconstruit en 1957, c'est la même surface de 30 m² que la mairie de Lignerolles a occupée d'août 1913 à avril 1999, c'est-à-dire tout le XXe siècle !

À toutes les époques le souci a été le

même ; peu de revenus et de nombreux besoins pour la commune. Depuis quelques années le Conseil Général aide les communes à se doter de mairies 3 pièces et peu à peu toutes les communes de l'Allier ont bénéficié de cette subvention.

Lignerolles va enfin prendre son tour ; l'aide financière de 200 000 F du ministère de l'Intérieur obtenue par Pierre Goldberg député de l'Allier va nous permettre de réaliser les travaux sans emprunt.

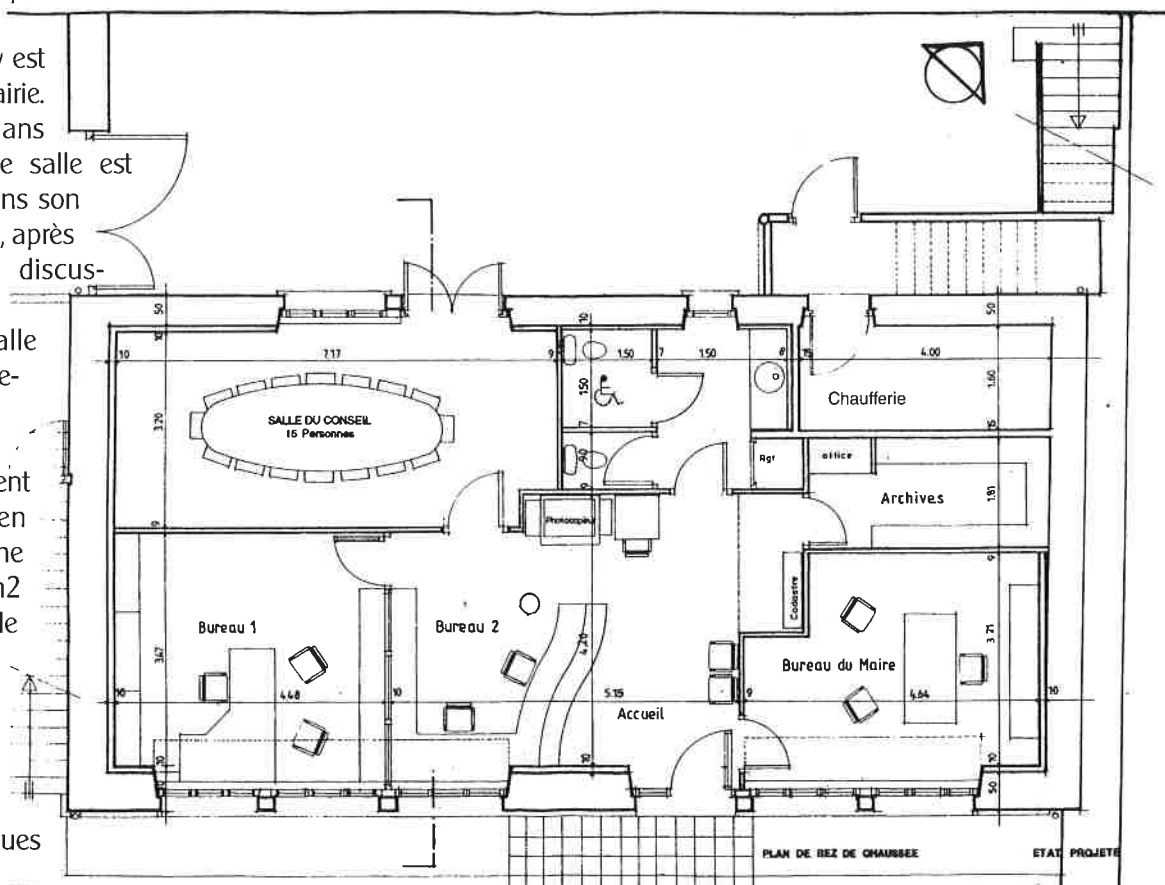
Le plan établi par Monsieur Tronche, architecte à Domérat, en collaboration avec les élus et le personnel d'accueil et de secrétariat, répartit les 91 m² en 4 espaces.

Le secrétariat permettra un travail efficace même pendant les heures d'ouverture et surtout un espace et des conditions d'accueil correctes pour le public.

La salle d'Archives indispensable pour conserver les documents plus ou moins anciens sera adaptée aux besoins. Le bureau du maire assurera la discrétion nécessaire aux entretiens. La salle de réunion du Conseil Municipal sera aussi une salle de travail indispensable pour les élus.

Les travaux vont débuter au printemps, la mairie va donc déménager pour quelques mois dans l'ancienne école du haut à compter du mardi 29 février. C'est sûr, le XXIe siècle débutera à Lignerolles dans des locaux adaptés pour l'école et la mairie.

Avec la dénomination des rues, ces bâtiments seront situés au cœur du bourg, place des droits de l'Homme : tout un symbole !



Les bâtiments communaux, la voirie demandent un entretien régulier et chaque année voit s'ouvrir des chantiers plus importants qui peu à peu embellissent notre commune.



← L'enfouissement des lignes rue des Perches

et place des Droits de l'Homme →



L'aménagement du bourg, présenté lors de la réunion publique d'octobre 99 a commencé avec les abords de l'école et se poursuit par l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques subventionné à plus de 80 %.

RÉSERVE INCENDIE



La mare de la mothe, bien connue des jeunes pêcheurs, s'est transformée en réserve incendie grâce à l'aide du Conseil Général pour notre plus grande sécurité.

Agrandi, curé, muni d'une glissière de sécurité il est bien difficile de reconnaître le "Creux de la Barre";

La réserve incendie de La Mothe se remplit peu à peu

CIMETIÈRE

Le plan du cimetière tracé en 1981 ne correspond plus aux besoins actuels.

Un réaménagement du plan intérieur avec plus de concessions simples, un emplacement pour un jardin du souvenir et un colombarium aura lieu cette année.

Un parking plus vaste sera ouvert après l'aménagement du CD 304.

Suite à notre demande répétée, le Conseil Général a officiellement inscrit l'élargissement du CD304 à son programme de voirie. L'étude foncière a débuté.

CD 304



OUVRAGE D'ART

Les ponts enjambant la voie ferrée aux Petit et Grand Cougours, à la Viale et à la Garde ont retrouvé leur aspect d'origine avec leurs belles pierres de granit taillé et leurs trottoirs pavés.

Une toilette par siècle n'est pas un luxe !

Le Pont du Grand Cougour

NOMS DE RUES

Le choix des noms de rues a été fait par le conseil municipal avec le concours de la population.

Plaques et numéros vont être placés au cours de cette année. Vous serez avisés personnellement du libellé de votre nouvelle adresse dans les semaines qui viennent.

Cette opération réalisée pour améliorer la signalisation, facilitera le repérage pour les différents services, livraisons, poste, secours ...

Malgré cette urbanisation notre commune conservera encore son caractère rural car ce changement ne concerne que les villages de plus de 6 maisons. Le Petit Mont, les Ajayoux, les Villars, les Pontets, le Communal et les Bruyères conservent leur lieux-dits.



PAPRIKA

Prêt-à-porter féminin
à partir du 36

92, bd de Courtais
MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 15 64

PAPRIKA

plus

Votre spécialiste grandes tailles
Prêt-à-porter féminin

75, bd de Courtais - Tél. 04 70 28 25 99 - MONTLUÇON



GROUPAMA

1ère MUTUELLE D'ASSURANCE

Bureau GROUPAMA

19, av. de la République - 03100 Montluçon

Tél. 04 70 05 00 07
Fax 04 70 03 88 90

MESSIOUX Christian

INSTALLATEUR CHAUFFAGE-SANITAIRE
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
SAV CHAPPÉE

Le Clos - Lignerolles - Tél. 04 70 51 54 87

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - DÉPANNAGES
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE



Roland BERGER



10, av. des Guineberts
03100 Montluçon - Tél. 04 70 29 18 87



randonnée pédestre outre Cher

ponctuelles. On notera la randonnée pédestre qui a eu lieu en octobre au Château de l'Ours et qui a permis de découvrir Lignerolles sous un autre angle.

C'est aussi un loto annuel organisé le 23 janvier 2000, une sortie neige le 6 février 2000 à Superbesse (ski de descente et fond, promenade à pied ou en raquettes), un Carnaval le 12 mars 2000, un Rallye-promenade, mais aussi des initiations tennis, escalade... en mai, juin 2000.

Pour que toutes ces activités se pérennisent et que d'autres voient le jour, l'Amicale Laïque vous invite à participer nombreux à celles-ci.

L'Amicale Laïque de Lignerolles qui s'articule autour des enfants de l'école et des Lignerollais propose comme chaque année plusieurs activités régulières. Parmi celles-ci, des après-midi gymnastique pour les enfants le mercredi de 14h à 17h, mais aussi pour les adultes le mercredi soir de 18h à 19h.

Les Seniors ont également des cours de gymnastique le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30.

Pour les moins téméraires le Club détente du vendredi de 14h à 16 h 30 leur propose d'autres activités.

Mais l'Amicale Laïque c'est aussi des activités



Atelier de gymnastique

Tous les membres de l'Amicale Laïque vous souhaitent une bonne et heureuse année.

BUREAU :

Président : AUCLAIR Thierry

Vice-présidente : GAGNEPAIN Nicole

Secrétaire : ANDRE Claude

Secrétaire adjoint : GRENOUILLAT Monique

Trésorier : DEVAUX Evelyne

Trésorier adjoint : DAVIER Sylvie

Atelier de gymnastique





Mme le Maire et les membres de l'USLL
lors de la galette des rois

Le jeudi 20 mai 1999 restera à jamais dans l'histoire de notre club. En effet, ce jour l'US Lignerolles devenait l'Union Sportive Lignerolles Lavault ste Anne. Bien que certains aient pu craindre pour l'existence de notre association, nous pouvons faire le constat suivant : aucun dirigeant n'a quitté le club, nos supporters nous sont restés fidèles et le sérieux dans la convivialité et la bonne humeur est toujours notre leitmotiv.

Des anciens membres de l'USL se sont impliqués de nouveau et sont venus renforcer l'encadrement de notre club.

En résumé, l'USLL poursuit la voie tracée par l'USL. Sportivement, le club présente, en cette fin d'année, un bilan plus qu'honorable, surtout en ce qui concerne l'école de football.

Tous les mercredis et samedis, Messieurs Peirra, Rom et Murat initient une douzaine de débutants. Messieurs Bertheas et Matz encadrent les 15 "poussins".

Les 16 benjamins suivent les conseils de Messieurs Azcoaga, Gall et Neyrat.

Sous la houlette de Messieurs Pracastin, Paris et Babut, les "13 ans" sont invaincus (20 jeunes).

Les responsables des "15 ans", Messieurs Pinel, Bobier, Dumont et Cyrus peuvent être fiers de leurs 16 jeunes.

Quant aux "17 ans", encadrés par Messieurs Berger, Alvarez et Renaud, le parcours qu'ils sont en train de réaliser en coupe Gambardella restera à jamais dans les annales du club. En effet, après avoir éliminé les équipes de Commentry, Mozac, Lapalisse et Issoire, l'USLL a reçu pour ce 5e tour l'équipe de Montferrand qui évolue en championnat national.



Quel que soit le résultat de cette confrontation, elle a permis à l'USLL d'acquérir une certaine notoriété auprès des amateurs de football lecteurs de la presse locale et même régionale et, auprès de la ligue régionale de football.

Les trois équipes seniors sont toujours en course pour l'accession, alors que nos braves vétérans sont toujours invaincus.

Comme vous pouvez le constater notre club (200 licenciés) se porte bien. Si vous désirez vous joindre à nous, que ce soit en tant que membre actif ou simplement en tant que supporter, n'hésitez pas et notez sur votre agenda la soirée « moules-frites » du samedi 12 février 2000 et le dîner dansant du samedi 18 mars 2000.

L'Union Sportive Lignerolles Lavault Ste Anne remercie les municipalités de Lignerolles et Lavault Ste Anne pour leur aide et leur collaboration.

Meilleurs vœux à tous.

BUREAU :

Président : Thierry PENTHIER

Vice-président : Philippe RODRIGUES

Secrétaire : Philippe PRACASTIN

Trésorier : Christian BERGER



les jeunes « poussent » de l'USLL

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Laurent Bernard

Votre artisan boulanger pâtissier à votre service
Tournée tous les matins à Lignerolles (sauf lundi)

15, rue Raquin - 03100 Montluçon

Tél. 04 70 29 57 62

CHAUSSURES SANCHEZ

Le Grand Cougour - Lignerolles

Tél. 04 70 51 55 74

FOIRES ET MARCHÉS DE LA RÉGION



LE CLUB DU 3^e ÂGE



le club des gymnastes seniors

Comme depuis longtemps déjà, nos réunions du 1^{er} jeudi du mois se poursuivent dans la bonne humeur entre jeux et goûter.

Hélas, comme dans tous les clubs, beaucoup de nos amis nous quittent, aussi nous invitons retraités et préretraités à venir se joindre à nous : vous serez les bienvenus, nous vous attendons ! ...

En période scolaire, nous avons une séance de gymnastique les jeudis de 10h30 à 11h30 animée par Martine. Nous sommes une trentaine dont 3 hommes, cela nous plaît beaucoup. Venez assister gratuitement à une séance pour vous donner une idée des activités, avoir des informations.

Nos repas du milieu et de fin d'année se déroulent toujours chez notre sympathique restaurateur.

En septembre la réunion interclubs a eu lieu à Chazemais et nous a permis de rencontrer les autres clubs départementaux.

COMITÉ F.N.A.C.A.

Le comité FNACA, malgré quelques problèmes, a fait son possible pour maintenir des activités. Quand nous disons problèmes ce n'est pas qu'il y ait problème de personne ou que l'ambiance ne soit pas chaleureuse à la FNACA, mais force est de constater qu'à l'heure où nous avons presque tous la soixantaine et où nous avons tous espéré pouvoir goûter des joies de la retraite, c'est souvent la santé qui nous cause soucis.

D'ailleurs, un de nos fidèles adhérents depuis la création du comité en 1974 Marcel Nicolaon est décédé en juillet dernier. Cette situation nous a conduits à annuler le concours de pétanque et le concours de belote.

De même, le 28 novembre le banquet n'a pas connu

Le voyage annuel a lieu en collaboration avec le club de Teillet-Argenty, en juin nous avons visité la région de Sancerre entre château, élevage de vers à soie et gastronomie. Nous remercions la municipalité qui soutient nos activités par son aide matérielle et financière.

BUREAU :

Président : GAGNEPAIN Andrée

Vice-président : BOUGEROLLE Maxime

Secrétaire : AUCOUTURIER Marie

Secrétaire adjoint : THEVENIN Henri

Trésorier : DESNOYER Suzanne



une réunion mensuelle

son succès habituel bien que M. et Mme Rocha nous aient servi un excellent repas.

Enfin nous espérons que l'année 2000 nous apportera plus de satisfaction sur le plan de la santé.

Côté revendications, nous avons bien accueilli la reconnaissance de l'état de guerre en Algérie et cela par les deux assemblées Députés et Sénateurs, nous attendions cette décision depuis 37 ans.

La présence de douze mois en AFN pour la carte de combattant avec cependant des restrictions est également une avancée importante. Il reste l'officialisation du 19 mars, revendication sur laquelle la FNACA envisage d'accentuer l'action.

De toute façon, nous n'avons pas l'intention de baisser les bras.

Il reste des revendications à satisfaire et nous n'abandonnerons pas les amis qui n'ont pas encore reçu la carte de combattant.



Prioritaires !

Les manifestations traditionnelles telles que les concours de belote, pétanque ainsi que le loto, sont toujours aussi fréquentées.

Pour le premier mai, 120 cyclistes se sont engagés sur le circuit de Lignerolles. Toutes les catégories étaient représentées. Cette épreuve reste très appréciée des organisateurs et sportifs.

La sortie équestre a permis à seize cavaliers de découvrir les chemins de randonnées jusqu'à Clugnat : un panorama exceptionnel. Accueillis très chaleureusement chez l'habitant, les participants ont pu déguster une paella en écoutant chansons et histoires.

Traditionnelle, la brocante du premier dimanche de septembre devient chaque année de plus en plus populaire. Une centaine d'exposants ont occupé les rues du bourg, pour le plaisir de tous les chineurs.

Le méchoui permet de remercier toutes les personnes de bonne volonté qui aident à réussir les festivités du Comité.

Le 8 décembre, 11 enfants ont participé à une demi-journée de sensibilisation à l'équitation et fait connaissance avec la plus noble conquête de l'homme. Devant l'enthousiasme des parents et enfants, l'expérience pourrait être reconduite en 2000. Le Comité des Fêtes a terminé ce millénaire en association avec les chasseurs. 179 convives ont partagé les agapes de la Saint Sylvestre. Aux douze coups de

COMITÉ DES FÊTES

BUREAU :

- Président : Jean-Claude DUCOULT
- Vice-Présidente : Sabine LALLIER
- Secrétaire : Gisèle DUCOULT
- Vice-secrétaire : Valérie PARCY
- Trésorière : Carine BUVAT
- Vice-trésorier : Guy DEGARDIN

minuit, le feu d'artifice offert par la municipalité a annoncé l'an 2000.

Les membres du Comité des Fêtes de Lignerolles souhaitent une bonne année à tous les Lignerollais et espèrent que l'an 2000 apporte la paix dans le monde.

DATES A NE PAS MANQUER

- 30 avril : concours de pétanque
- 1er mai : course cycliste
- 11 juin : sortie VTT
- 24 et 25 juin : sortie équestre
- 13 juillet : bal
- 14 juillet : concours de pétanque
- 3 septembre : brocante
- 16 septembre méchoui



ASSOCIATION DE CHASSE

BUREAU :

- Président : KOLLMANN André
- Vice-président : BOUGEROLLE Maxime
- Secrétaire : CARRIAS Joël
- Vice secrétaire : MACEDO José
- Trésorier : MACZEK Daniel
- Vice-trésorier : BUVAT Michel

FESTIVITÉS DE L'ANNÉE :

soirée sanglier salle Yves Norre à Argenty le 6 mars et soirée de la Saint Sylvestre en association avec le Comité des Fêtes, au menu chevreuil, attribution du plan de chasse de l'association.

A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble de l'association présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

CHAMPIONNES - CHAMPIONS

La commune de Lignerolles est honorée cette année encore des brillants résultats de ses jeunes, l'exploit des moins de 17 ans de l'USLL parvenus jusqu'au 5e tour de la coupe Gambarella.

A notre connaissance en 1999, 3 jeunes filles ont obtenu la première place au championnat départemental dans leur catégorie :

Adeline JOB en endurance équestre pour le championnat 60 Km. De plus sa 7e place au 90 Km lui permet de participer au championnat de France.

Amandine JULIENNE en judo est championne inter-régionale en catégorie moins de 63 Kg, elle est qualifiée pour le championnat de France.

Emilie METENIER en judo est championne départementale en catégorie moins de 57 Kg.

Bravo à tous, mais d'autres résultats sont peut-être passés inaperçus.

Aussi nous invitons tous les lignerollais qui obtiennent des qualifications sportives à se faire connaître en mairie.

RECENSEMENT

Un premier bilan du recensement effectué en mars 1999 laisse apparaître une certaine stabilité dans la population de Lignerolles.

Avec les doubles comptes nous atteignons 584 personnes contre 585 au dernier recensement.

ÉTAT CIVIL

Naissances

PETIT astrid née le 27 mars
JOUANDANE Tristan né le 21 juin
DURAND Benjamin né le 3 juillet
GOURBEIX Alicia née le 6 octobre

Décès

NICOLAON Marguerite le 18 juin à 89 ans
PENTHIER Roland le 12 août à 61 ans
DEPRADE Désiré le 4 octobre à 69 ans
DUPRE Georges le 26 octobre à 77 ans.

ENTREPRISE MICHELIN

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

AGENCEMENT DE MAGASINS

CUISINES - ESCALIERS

PARQUETS - VOLETS ROULANTS

SERRURERIE - STORES - PORTES DE GARAGES

2bis, route de Cosne - 03630 Désertines

Tél. 04 70 05 07 98 - Fax 04 70 05 69 12

Transport Jocelyne JAMET

La Viale - 03410 LIGNEROLLES

Tél. - Fax 04 70 51 54 41



TAXI

Toutes distances
jour et nuit

Tél./Fax 04 70 51 54 41

et sur rendez-vous : transport malade assisté
TRANSPORT ROUTIER de PERSONNE et COLIS

Jocelyne JAMET

S.A. PHILIPPE VEZZOSI
PEINTURE - DÉCORATION

Décoration peinte : imitation bois, marbre, patine, enduits décoratifs, trompe l'œil
 Publicité peinte et adhésive - Plâtrerie - Peinture - Revêtements sols et murs
 Ravalement de façades - Isolation

17ter, rue de la Ganne - 03600 COMMENTRY - Tél. 04 70 64 33 47

Fleur De Lys
 Fleuriste Décorateur
 Tous travaux d'Art Floral

5, rue Bretonnie - 03100 MONTLUÇON
 Tél. 04 70 05 19 34

ARCHITECTE D.E.S.A.
IRONCHE

8, rue Marcel-Cachin
 03410 DOMÉRAT

Tél. 04 70 64 08 46
 Fax : 04 70 64 14 50

sarl SAINTEMARTINE
 5 & 7, av. Armand-Fourrot
 23110 ÉVAUX-LES-BAINS

☎ 05 55 65 52 95
 Fax 05 55 65 68 71

CHARPENTE COUVERTURE
 ESCALIER MENUISERIE

Société
Nérisienne
d'Électricité



15, rue du Commandant Goëtschy - B.P. 11
 03310 NÉRIS-LES-BAINS
 Téléphone 04 70 03 22 14 - Fax 04 70 03 22 21

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - TERRASSEMENTS
S.A.R.L. FRANCISCO FERNANDES

CONSTRUCTIONS - RÉNOVATIONS - TRANSFORMATIONS


Z.A. du Max - Rue Jean-Bonnichon - 03630 DÉSSERTINES
 Tél. 04 70 03 86 03 - Fax 04 70 05 89 59

La municipalité remercie tous les annonceurs qui, par leurs publicités, contribuent à la réalisation de ce magazine, et vous invite, par vos achats, à leur manifester votre gratitude.

ISOLATION

Économie d'énergie
 Gain fiscal
 Amélioration du confort
 Rénover sans dégrader

TINDILIÈRE isolation
 à votre service
 depuis plus de 10 ans



03310 VILLEBRET
 Tél. 04 70 03 25 55
 Fax 04 70 03 18 40

ECO SERVICE



S.A.R.L. BERTRAND

Carrefour des Guineberts
 03100 MONTLUÇON
 Tél. 04 70 29 16 06
 Livraison à domicile

Les prix
 Discount
 en Centre Ville



RECYNER
INFORMATIQUE

VOTRE ENVIRONNEMENT
INFORMATIQUE ET
ATELIER DE REPARATION
MAINTENANCE

Professionnel, particulier
à chacun son ordinateur

**MICRO
RESEAU
PERIPHERIQUE
IMPRIMANTE
SCANNER
LOGICIEL
CONSOMMABLE**

Demandez notre catalogue de pièces détachées
Pour toutes vos configurations personnalisées n'hésitez pas à nous consulter.

Route de Guéret - 03390 QUINSSAINES
Tél. 04 70 51 83 51 - Fax 04 70 51 86 69 - E-mail : recyner@wanadoo.fr

José Macédo

**Maçonnerie, Carrelage,
Traitement de toitures**



Tél. 04 70 51 57 10
Port. 06 08 46 36 91

Le Bourg - 03410 LIGNEROLLES

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1860

MARBRERIE MOURIER



**CAVEAUX - MONUMENTS
GRAVURE
ARTICLES FUNÉRAIRES**

USINE - BUREAUX :
Route d'Évaux-les-Bains
Le Pont Vert - MONTLUÇON - PRÉMILHAT
Tél. 04 70 03 38 21

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

**Gérard
NORE**

23170 VIERSAT
Tél. 05 55 65 72 33
Itinérés 06 08 65 54 70

PHOTORAMA

Un spécialiste au prix de la grande distribution !

phox

PHOTO • VIDÉO
NUMÉRIQUE

Tel. 04.70.05.25.26

*Photos d'identité, portraits ou reportages, développements
de vos photos à "prix cassés" ou traitements "haut de gamme",
notre équipe de pro. est toute à votre écoute pour satisfaire
vos envies et vous conseiller au mieux de vos intérêts !*

PHOTORAMA

90 Bd. de Courtais, parking Mairie, Montluçon

**N°1 du matériel photo,
vidéo et numérique !**